

Séance du 23 mars 2023

Dans le cadre des articles L 5211-10 et L 2122-22 et L 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales et de la délibération du Conseil en date du 16 juillet 2020, ont été signés :

ARRÊTÉS

- **Le 13/03/2023** : Arrêté décidant le remboursement anticipé intégral de l'emprunt auprès de la Banque Postale n°MIN255032EUR/269919, affecté au budget principal.
- **Le 08/03/2023** : Arrêté décidant un remboursement anticipé intégral de l'emprunt n°CO1958#001, auprès de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Champagne Bourgogne.
- **Le 08/03/2023** : Arrêté métropolitain relatif à la déconsignation des fonds pour le financement des travaux de renforcement dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement Raffinerie du Midi de Dijon - déconsignation n°36.
- **Le 02/03/2023** : Arrêté décidant de céder à la société REGEPLASTIC, 4,92 tonnes de bacs et couvercles usagés au prix de cession global de 1 672,80 euros.
- **Le 02/03/2023** : Arrêté décidant d'autoriser le déversement dans le réseau public d'assainissement de Dijon métropole des eaux usées de l'établissement la société REM SAS (Revêtement Electrolytique des Métaux) pour son établissement 8 rue de la Brot – ZAE CAP NORD – 21000 DIJON.
- **Le 02/03/2023** : Arrêté de délégation du Droit de Prémption Urbain de Dijon Métropole à l'EPFL, concernant deux ensembles immobiliers situés 15 et 15 B rue du Faubourg Saint Martin à Fontaine-lès-Dijon.
- **Le 22/02/2023** : Arrêté métropolitain relatif à la déconsignation des fonds pour le financement des travaux de renforcement dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement Raffinerie du Midi de Dijon - déconsignation n°35.
- **Le 10/02/2023** : Arrêté métropolitain relatif à la déconsignation des fonds pour le financement des travaux de renforcement dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement Raffinerie du Midi de Dijon - déconsignation n°34.
- **Le 01/02/2023** : Arrêté décidant de céder à la société REGEPLASTIC, 5.36 tonnes de bacs et couvercles usagés au prix de cession global de 1 822,40 euros.
- **Le 23/01/2023** : Arrêté de délégation de fonction à Madame Lucile ROYER-ECOFFET, Directrice Générale Déléguée aux Ressources et Services aux Communes, dans le périmètre de ses fonctions et de tous les dossiers affectés à son pôle, pour tous les actes, arrêtés, décisions, conventions, courriers ou pièces comptables relatifs à l'administration et la gestion de Dijon Métropole.
- **Le 18/01/2023** : Arrêté métropolitain relatif à la déconsignation des fonds pour le financement des travaux de renforcement dans le cadre du plan de prévention des risques technologiques autour de l'établissement Raffinerie du Midi de Dijon - déconsignation n°33.

CONVENTIONS

- **Le 28/02/2023** : Avenant n° 3 à la convention d'occupation précaire du 8 août 2022 passé avec ADEFO.
- **Le 24/01/2023** : Avenant n°2 à la convention d'occupation précaire du 8 août 2022 passé avec ADEFO.
- **Le 23/11/2022** : Mise à disposition de liaisons optiques au sein de l'infrastructure de Dijon Métropole passée avec La Région Bourgogne-Franche-Comté.

MARCHÉS

Numéro de marché	Date notification	intitulé marché	Montant € HT	Attributaire	Date maxi de fin du marché
2023DMSC103000	16/02/2023	DIJON METROPOLE - UIOM : Remplacement du Quench de la ligne 1	62 650,00	LEMARCHAND	23/03/2023
2023CASC101800	26/01/2023	CENTRALE D'ACHAT DIJON METROPOLE - Marchés de services d'assurance à destination de DIJON METROPOLE, de la Ville de PERRIGNY-LES-DIJON, de la Ville de PLOMBIERES-LES-DIJON et de la Ville de CHENOVE - Lot 1 assurance Dommages aux biens (Dijon Métropole), relance après déclaration sans suite	Prime TTC annuelle : 283 610,49	SATEC	31/12/2027
2023CAMS003200	17/02/2023	Marché Subéquent 8 : Acquisition de matériels et logiciels informatiques pour postes de travail ainsi que les prestations associées - Accord-Cadre DNMATLOG20AV : Acquisition de matériels et logiciels informatique pour postes de travail ainsi que les prestations associées	sans montant minimum ni montant maximum	ECONOM PRODUCTS et SOLUTIONS	17/03/2024
2023CAMS002000	08/02/2023	Marché Subéquent 9 : Prestation informatique pour le poste de travail - Accord-Cadre DNMATLOG20AV : Acquisition de matériels et logiciels informatique pour postes de travail ainsi que les prestations associées	sans montant minimum et avec un montant maximum de 210 000,00	BECHTLE DIRECT SAS	08/03/2024
2022_174FM00000000	04/01/2023	Accord-cadre de fourniture de vêtements de travail, lot 1 vêtements pour métiers à vocation technique.	sans montant minimum et avec un montant maximum de 260 000,00	PROTECTION INDIVIDUELLE COMTOISE	04/01/2026

Numéro de marché	Date notification	intitulé marché	Montant € HT	Attributaire	Date maxi de fin du marché
2022_164AM000000	18/01/2023	DIJON METROPOLE - Mise à disposition d'un logiciel adapté à la gestion de la dette et prestations d'assistance et de conseil associées	110 985,00	FINANCE ACTIVE	18/01/2027
2022_139FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 16 : Nettoyage	sans montant minimum et avec un montant maximum de 487 200 € HT par an	ENTRETIEN DIJONNAIS	31/12/2026
2022_138FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 15 : Clôture portails	sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 209 600 € HT par an	FEVRE VEILLARD / DUC ET PRENEUF / JACQUINOT / ID VERDE	31/12/2026
2022_137FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 14 : Etanchéité	sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 961 600 € HT par an	SOPREMA / LES CHARPENTIER DE BOURGOGNE / UTB	31/12/2026
2022_136FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 13 : Chauffage ventilation climatisation	sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 568 000 € HT par an	EIMI / PEDRON / GENTIL THERMIQUE	31/12/2026
2022_135FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 12 : Charpente couverture zinguerie	sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 259 600 € HT par an	LES CHARPENTIER DE BOURGOGNE	31/12/2026
2022_134FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 11 : plafonds suspendus	sans montant minimum et avec un montant maximum de 900 000 € HT par an	FC BAT / BRULE / ROYER / OLANDA	31/12/2026
2022_132FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 9 : Revêtements de sols souples carrelage faïence	sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 545 600 € HT par an	SIA REVETEMENTS / DEL TOSO / BRULE	31/12/2026
2022_130FM00000000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 7 : Menuiserie bois et PVC	sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 632 000 € HT par an	MENUISERIE LOUET / ATELIER MENUISERIE GENERALE / DONOLO / ROGER JEAN CLAUDE	31/12/2026

Numéro de marché	Date notification	intitulé marché	Montant € HT	Attributaire	Date maxi de fin du marché
2022_129FM0000 00000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 6 : Menuiserie métallique serrurerie	sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 405 600 € HT par an	ESPADA / BOU-DIER / SURCOF	31/12/2026
2022_128FM0000 00000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 5 : Plomberie	sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 659 600 € HT par an	SAS AMCC / BAR-DIN SARL / PE-DRON / SERVIMO	31/12/2026
2022_127FM0000 00000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 4 : Courants faibles	sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 732 800 € HT par an	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE / ALCY / CEGELEC / RELEC	31/12/2026
2022_126FM0000 00000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 3 : Courants forts et courants faibles	sans montant minimum et avec un montant maximum de 3 480 000 € HT par an	SPIE INDUSTRIE ET TERTIAIRE / RELEC SA / CAGELEC BOURGOGNE / SNC INEO INDUSTRIE ET TERTIAIRE	31/12/2026
2022_125FM0000 00000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 2 : Désamiantage petite démolition	sans montant minimum et avec un montant maximum de 1 536 000 € HT par an	XARDEL DEMOLITION / AVENIR DECONSTRUCTION / PREMYS / VALGO	31/12/2026
2022_124FM0000 00000	09/02/2023	Accord-cadre à bons de commande divers bâtiments - Travaux d'entretien - Lot n° 1 : Maçonnerie VRD	sans montant minimum et avec un montant maximum de 2 880 000 € HT par an	NOVELLI / EIF-FAGE / AC BATIMENT / CUROT	31/12/2026

CONCESSIONS CINÉRAIRES

A compter du	Titulaire	N° de concession	Durée (années)	Montant
21/12/2022	Madame Nicole GENELOT	E-L1-134	15	173,00 €
22/12/2022	Monsieur Guy RODOT	I-Q1-90	15	690,00 €
23/12/2022	Madame Carine MOREL	E-B1-124	15	173,00 €
23/12/2022	Madame Annick POTIER	E-B1-131	15	173,00 €
23/12/2022	Madame Florence SAINTRAPT	E-A1-32	15	170,00 €
26/12/2022	Madame Marianne GILLET	E-Q1-62	15	243,00 €
26/12/2022	Madame Pierrette ROHRBACHER	E-B1-109	15	173,00 €
04/01/2023	Monsieur René MUTIN	E-B1-125	15	173,00 €
05/01/2023	Monsieur Philippe PARET	E-P1-42	15	243,00 €
05/01/2023	Madame Clarisse NAUDIN	I-P-3	15	690,00 €
06/01/2023	Monsieur Alain CHARLIER	E-B1-114	15	173,00 €
06/01/2023	Madame Marie-Claire RAOUL	E-P1-43	15	243,00 €
09/01/2023	Monsieur Pierre MARESCHAL	E-D1-24	15	173,00 €
11/01/2023	Madame Marie-Claude BONINO	E-B1-127	15	173,00 €
11/01/2023	Madame Sylvie GAGON	E-02-10-037	15	1 160,00 €
11/01/2023	Madame Catherine SŒUR	E-Q1-66	15	243,00 €
12/01/2023	Madame Patricia STIMAC	E-P1-26	15	243,00 €
17/01/2023	Madame Michelle BEDAT	E-B1-40	15	173,00 €
17/01/2023	Monsieur David BENOIT	E-B1-32	15	173,00 €
19/01/2023	Madame Janine BEGIN	E-P1-44	15	243,00 €
19/01/2023	Madame Catherine BARBEDETTE	I-R-4	15	690,00 €
19/01/2023	Madame Claudette DUMONT	C-K-23	15	396,00 €
20/01/2023	Madame Sylvie COLINOT	E-04-10-003	6	378,00 €
20/01/2023	Monsieur Pascal THÉRAULAZ	E-L1-130	15	243,00 €
20/01/2023	Madame Martine GUILLAUMIN	E-B1-135	15	173,00 €
24/01/2023	Madame Marie-Louise GAY	E-P1-27	15	243,00 €
26/01/2023	Madame Jacqueline GIGOT	E-R1-31	15	243,00 €
30/01/2023	Monsieur Hervé DELVAL	E-P1-28	30	488,00 €

RÈGLEMENTS DE FRAIS ET HONORAIRES

Monsieur DOUHAI Hervé c/ DIJON MÉTROPOLE
Contentieux relatif à un agent.

Note d' honoraires
Honoraires d'avocat N° **AL2350003** et **AL2350004**

ACTIONS EN JUSTICE

Affaire Dijon Métropole c/ MELIANE Mervete

Jugement du 27 octobre 2022 par lequel le Tribunal Correctionnel de Dijon a condamné Madame Mervete MELIANE à payer 1 euro à titre de dommages et intérêts ainsi que 350 euros au titre de l'article 475-1 du code de procédure pénale à DIJON METROPOLE.

Affaire Monsieur Patrick FOISSOTTE c/ Dijon Métropole Arrêt du 26 janvier 2023 par lequel la CAA rejette la requête dirigée contre le jugement rendu le 23 novembre 2021 rejetant la demande Monsieur Foissotte tendant à la condamnation de Dijon Métropole à lui verser la somme provisionnelle de 5 000 euros à valoir sur l'indemnisation de son préjudice et à ce que soit ordonnée une nouvelle expertise médicale pour liquider définitivement son préjudice et, d'autre part, mettant à sa charge les frais d'expertise taxés et liquidés à la somme de 500 euros. La Cour rejette également les conclusions de la caisse primaire d'assurance maladie de la Côte-d'Or.

Affaires Association « Les Amis des Allées », BIANCHETTI, MILLEREAU, et RUET c/ Dijon Métropole

Quatre arrêts du 23/02/2023 par lesquels la CAA rejette les requêtes dirigées contre les jugements rendus le 17 mars 2022 par le tribunal administratif de Dijon rejetant la demande d'annulation de la délibération du conseil métropolitain en date du 19 décembre 2019 approuvant le PLUi-HD.

Affaire Madame François LIMOUSIN c/ Dijon Métropole

Jugement du 23 février 2023 par lequel le Tribunal Administratif de Dijon rejette la requête de Madame Limousin tendant à obtenir réparation d'un préjudice à hauteur de 210 000 euros suite chute sur la voie publique, en l'absence de défaut d'entretien de l'ouvrage public. Le Tribunal rejette également les conclusions de la caisse primaire d'assurance maladie de la Côte-d'Or.

ARRÊTÉS D'ALIGNEMENT

Adresse de l'alignement	Date de l'arrêté	N° de l'arrêté	Nom et adresse du pétitionnaire	Envoyé le
PERIODE DU 13 janvier 2023 au 27 février 2023				
route de Chevigny 21800 SENNECEY LES DIJON	23/01/23	2023_11	SELARL GIEN-PINOT 41 Rue de Mulhouse 21000 DIJON	30/01/23
Métropolitaine 905B 2 rue Nationale Rue Camille claudel 21800 NEUILLY-CRIMOLOIS	31/01/23	2023_12	MORNAND – JANIN - SCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	06/02/23
boulevard Henri Bazin Rue Louis Curel 21300 CHENÔVE	09/02/23	2023_13	MORNAND – JANIN - SCHENIRER Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	27/02/23
4 et 6 rue du Clos 21121 DAIX	09/02/23	2023_14	MORNAND – JANIN - SCHENIRER	27/02/23

Adresse de l'alignement	Date de l'arrêté	N° de l'arrêté	Nom et adresse du pétitionnaire	Envoyé le
PERIODE DU 13 janvier 2023 au 27 février 2023				
			Géomètres Experts 4 avenue de la Découverte 21000 DIJON	